

## Communiqué de presse du comité de soutien des 3+4 de Briançon

Nous y voici, 3 ans et 4 mois plus tard, près de 1240 jours à patienter, quelques 40 000 euros dépensés dans le ventre judiciaire, des engueulades, des embrassades. Tout ça pour ça. Une marche antifasciste, une police aux frontières, des magistrats, un sous préfet, des ordres, des arrestations, un passage à tabac, des incarcérations, des exiléEs, des doudounes bleues leur courant après... Des montagnes, des cols, de la neige, des drones, des tenues camouflages, encore des arrestations, un refuge, un repas, une nuit, un train... des sourires, une partie de football, des pleurs, une engueulade de plus... Un coup de fil, des contrôles, des coups, des cris, des pieds gelés, une ambulance, quelques regards... Une nuit, une chasse à l'homme, des lampes, des armes, une rivière, un corps immergé... Une plainte, un classement sans suite, une plainte, un non lieu, des mensonges, beaucoup de mensonges... Un discours, deux ministres, une circulaire... Une élection, un déménagement, de la fatigue, beaucoup de fatigue... beaucoup trop.

Alors voilà, nous y voilà. Ce 9 septembre 2021, une décision judiciaire, une de plus. Que de temps perdu, que d'énergie volatilisée. Tout ça pour ça... Merci aux maraudeurs, qui œuvrent sans relâche à faire exister dans le briançonnais, la solidarité. Depuis tout autant de temps que nous attendons le verdict, des centaines de solidaires continuent à sillonner cols et postes frontières afin que personne ne meurt, là-haut.

Car non, nos montagnes ne deviendront pas un cimetière. Cet hiver va s'annoncer encore plus difficile, un Afghanistan meurtri ne peut que pousser femmes, hommes et enfants, sur les routes de l'exil. Nous essaierons tant bien que mal d'être sur les chemins à leur côté. Qu'il n'en déplaise à la République, nous sommes dans le camp de la solidarité, ils ont choisi le camp des drames et de la mort.

Nous, comité de soutien des 3+4, tenons tout de même à saluer cette décision judiciaire qui porte un coup aux politiques répressives contre les solidaires à l'œuvre dans le briançonnais ou ailleurs. Il s'agit bel et bien d'une victoire politique car nous venons d'obtenir une relaxe générale en ce qui concerne le délit de solidarité après plus de trois ans de bataille judiciaire. Mais malgré cette victoire, nous resterons vigilants pour les hivers qui viennent. En effet, la militarisation de la frontière entraîne et entraînera de nouvelles poursuites de maraudeurs et autres solidaires. Que ce soit clair, nous riposterons juridiquement de manière systématique.

Mi-figue mi-raisin. Nous, comité de soutien des 3+4, rappelons à l'Etat que la stratégie de la division ne nous empêchera pas de rester unis face à la répression qui frappe un de nos camarades. Monté en épingle par le ministère public, Mathieu, condamné ce jour-même pour rébellion, à 4 mois de prison avec sursis, a été en réalité victime de violence policière. Il ira jusqu'au bout pour briser l'omerta qui tourne autour de la violence d'Etat. Nous rappelons qu'une plainte avec constitution de partie civile a été déposée pour les faits de violence dont il a été victime le 22 avril 2018 par 7 fonctionnaires de police (entorse aux cervicales avec dix jours d'ITT suite à une clé d'étranglement et un passage à tabac sur la terrasse d'un café). L'instruction vient d'être ouverte au mois de juillet 2021.

Mais par dessus tout, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accompagné pendant ces longs mois dans les diverses mobilisations organisées, par leur soutien financier et leurs messages de sympathies. Elles ont fait vivre ici dans nos vallées, ce qui était déjà une victoire pour nous

**La Solidarité !**

A cet hiver.